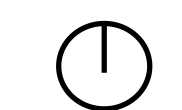


PLAN D'AFFECTATION COMMUNAL

PLAN FIXANT LA LIMITE DES CONSTRUCTIONS

Enquête publique complémentaire



1 : 500


Avril 2024

Approuvé par la Municipalité		Soumis à l'enquête publique	
dans sa séance du :		du :	
au :		au :	
Le Syndic :	La Secrétaire :	Le Syndic :	La Secrétaire :
Adopté par le Conseil communal		Approuvé par le Département compétent	
dans sa séance du :		à Lausanne, le :	
Le Président :		La Secrétaire :	
		La Cheffe du département :	
Entré en vigueur le :			

Jacquier Pointet SA
Géomètres brevetés
Rue des Richens 7
Case postale
1601 Yverdon-les-Bains
024 424 60 70
info@jpp.ch
www.jpp.ch

LÉGENDE

- LIMITES DES CONSTRUCTIONS
- Limite des constructions nouvelle
 - Limite des constructions supprimée soumise à l'enquête publique en novembre 2021



Plan établi sur la base des données cadastrales du 26.09.2023, fournies par le bureau Jacquier Pointet SA, ingénieurs géomètres brevetés à Yverdon-les-Bains.

Authentifié le :

Signature :